

# LE CLAIRON

EDITION

SAINT-HYACINTHE, 7 JUILLET 1936

SPÉCIALE

## LETTRÉ DU MAIRE BOUCHARD

### AUX ELECTEURS MUNICIPAUX DE LA CITE DE ST-HYACINTHE MESSIEURS,

Mon premier devoir est de remercier les nombreuses personnes se recrutant dans notre monde industriel, commercial et ouvrier qui ont signé mon bulletin de présentation pour me prier d'accepter de nouveau la candidature à la mairie de Saint-Hyacinthe. J'aurais aimé laisser à un autre la tâche de diriger, à l'avenir, les affaires municipales de notre ville. J'ai servi, en cette qualité, mes concitoyens pendant de si nombreuses années qu'il me semblait que l'heure était arrivée pour moi de remettre à un autre cette tâche importante. Mais on m'a représenté que je devais, au moins pendant quelque temps encore, continuer à administrer les affaires de la ville pour protéger notre usine municipale électrique qui nous a rendu et nous rend encore de si grands services contre les entreprises ouvertes et secrètes de ceux qui ont défendu la cause de la compagnie lors du vote du referendum contre les intérêts de la grande masse des contribuables.

J'ai hésité pendant quelques jours à accepter la candidature, mais comme le candidat que l'on présente contre moi est un des plus forts actionnaires de la Southern Canada Power en notre ville et qu'il a été, avec presque tous ses candidats à l'échevinage, un des chefs de ceux qui ont essayé à faire battre la municipalisation à Saint-Hyacinthe, dès que j'ai connu ces candidatures, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'accepter la charge pour protéger notre usine municipale qui est aujourd'hui le plus bel actif de la ville de Saint-Hyacinthe et qui économise à nos consommateurs d'électricité tout près de \$75,000 par année.

Le docteur J.-L.-H. Pagé, candidat à la mairie, Ernest-J. Chartier, candidat à l'échevinage dans le quartier No. Deux, le Dr Ernest Daigle, candidat dans le Quartier No. Trois, ont fait la cabale contre le règlement de municipalisation et ont voté en faveur de la compagnie. Quant à monsieur Victor Sylvestre, il s'est prudemment dérobé et il ne s'est pas rendu à l'Hôtel de Ville pour enregistrer son vote. On sait que la compagnie Southern Canada Power fait des pieds et des mains pour tâcher de faire arrêter le plant municipal. Elle a tâché de le ruiner mais sans succès en offrant son électricité presque pour rien tout simplement pour enlever des clients à la ville. On sait que la compagnie d'électricité régnait en maîtresse pendant que le maire Pagé siégeait à l'Hôtel de Ville. Non seulement la ville payait des sommes folles qui se sont élevées pour une année jusqu'à \$16,000 pour son courant électrique mais on a fait des dépenses considérables en donnant un contrat d'une douzaine de mille dollars à la compagnie d'électricité pour doter la ville d'un système d'éclairage de campagne qui occasionnait une augmentation considérable de dépenses de courant, ce que recherchait la compagnie. Ce sont ces hommes qui sont responsables de cet état de choses que la compagnie d'électricité veut rétablir à l'Hôtel de Ville pour redevenir la maîtresse de nos destinées dans la ville de Saint-Hyacinthe et surtout pour détruire l'influence du maire Bouchard qui a

(Suite en page 3)

### IL FAUT SE DÉFIER DE CE MONDE-LÀ

Que penser d'un journal qui prétend servir la religion avant tout et qui érige le mensonge en système, qui fausse sciemment la vérité et nous donne, presque à chaque publication, des exemples de fourberie? Le "Courrier de Saint-Hyacinthe" dont les protestations à l'indépendance en matière politique provoquent les hauts-le-coeur de tous les citoyens normaux, paraît n'avoir qu'un objet en vue et c'est celui de s'attaquer sans cesse et sans pardon à tout ce qui est libéral et, pardessus tout, au chef des libéraux dans notre région, l'hon. T. D. Bouchard. La charité chrétienne, le "Courrier" n'en a jamais eue. Il ignore ce que c'est et on ne peut mieux le décrire qu'en le comparant au pharisien de l'Evangile. Farceur et hypocrite!

Pourquoi le "Courrier" met-il tant de violence dans sa campagne contre M. Bouchard? Il y a plusieurs raisons à cela et nous voulons vous en donner quelques-unes. Le "Courrier" ne peut se consoler de voir les contrats d'impression de la ville aller à une autre imprimerie que la sienne. On a beau être plein de sainteté dans cette officine, cela n'empêche pas d'avoir un oeil furieusement ouvert du côté des affaires. Chaque fois que les gens du "Courrier" voient un contrat d'impression de la ville qui leur échappe, ils en perdent le sommeil et amassent, dans leurs longues heures d'insomnie, des trésors de haine pour l'administration municipale. Ils se figurent probablement qu'ils peuvent attaquer systématiquement l'administration municipale en accumulant sur son compte mensonges et calomnies et que celle-ci devrait ensuite les en récompenser en leur donnant des impressions.

Ce que nous disons du dépit du "Courrier", parce qu'il n'a pas les impressions de la ville, est si vrai que vous allez probablement le voir s'en plaindre cette semaine, tout en essayant de faire croire qu'il y a quelque chose de louche dans les commandes qui ont été accordées aux autres maisons d'impression. Le rédacteur du "Courrier" va sans doute hurler comme un chacal parce que telle autre imprimerie a eu les contrats d'impression de la ville, et vous allez le voir appuyer son oeil soupçonneux sur ces contrats et essayer de faire croire aux citoyens que ce qui serait une chose bénie aux ateliers du "Courrier" est un cri-

(Suite en page 3)

### UN CALOMNIATEUR QUI SE RETRACTE

COMMENT UN HOMME QUI DÉCLARAIT QUE M. BOUCHARD EST UN FRANC-MAÇON EST OBLIGÉ D'OFFRIR PITEUSEMENT UNE RÉTRACTATION. — À PROPOS D'UNE AUTRE CALOMNIE.

Pour donner aux contribuables-électeurs une idée de la lutte infâme que font au maire de Saint-Hyacinthe ses adversaires, nous allons citer le fait suivant, rapporté par M. Bouchard à l'assemblée tenue lundi soir dans le quartier 5, en faveur de la réélection de M. l'échevin Louis Bergeron.

Il y a un homme à Saint-Hyacinthe qui est président de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce. Il a nom Camille Laperle. Ce monsieur, en saint homme qui se croit permis de dire tout ce qu'il veut, est allé colporter à la campagne la rumeur que M. Bouchard est un franc-maçon. Oh, il ne s'est pas gêné pour faire une telle affirmation. Au contraire, il l'a faite en présence de plusieurs cultivateurs, leur offrant même, s'ils voulaient le suivre à Montréal, de prouver qu'il disait vrai.

Les cultivateurs ne sont pas allés à Montréal, mais ils sont allés trouver M. Bouchard à son bureau vendredi dernier et lui ont rapporté ce que le saint M. Laperle disait de lui. Par l'entremise de son avocat M. Philippe Pothier, M. Bouchard a invité M. Laperle à venir le rencontrer pour donner les preuves de son affirmation. M. Laperle se sentant bien en peine de prouver le moindre de ses assertions aussi gratuites, a préféré se rétracter. Et voici la déclaration qu'il a donnée sous sa signature, déclaration dont M. Bouchard a donné lecture à la foule des électeurs assemblés, lundi soir:

Je soussigné, CAMILLE LAPERLE, commis-voyageur, des cité et district de Saint-Hyacinthe, reconnais, par les présentes, avoir déclaré à Saint-Damase, le 3 juillet 1936, devant MM. Joseph Dupont, Philippe et Arthur Choinière, que M. Bouchard n'était qu'un franc-maçon et que je pouvais le prouver si ces messieurs voulaient venir à Montréal avec moi. Je reconnais que je me suis trompé, que mes paroles étaient fausses et que je n'avais aucunement raison de parler comme je l'ai fait.

En conséquence, je rétracte complètement ces paroles et m'en excuse sincèrement auprès des personnes devant lesquelles je les ai prononcées. Dans le but de réparer le tort que j'aurais pu causer à l'Honorable M. Bouchard, j'autorise ce dernier à faire de la présente rétractation la publicité qu'il jugera à propos.

Fait et signé à Saint-Hyacinthe, ce sixième jour de juillet 1936.

(Signé) C. LAPERLE

Contresigné:  
Ph. POTHIER.

"Voilà, dit M. Bouchard, la sorte de lutte sournoise que l'on me fait à Saint-Hyacinthe. C'est avec de semblables calomnies que l'on cherche à tourner les ouvriers contre moi. Il y a un autre homme qui a eu l'audace d'affirmer que j'étais allé trouver le gérant de la Penman pour lui demander de donner des salaires moins élevés à ses employés. Cela, c'est un mensonge atroce. Le menteur qui a perpétré cette ignominie a été poursuivi et savez-vous ce qu'il a plaidé? "Je n'ai jamais dit ça, j'ai simplement demandé si c'était vrai". Quoiqu'il en soit, cet homme est actuellement devant les tribunaux et nous ferons la vérité une fois pour toutes sur ces calomnies".

## POURQUOI LES VILLES MAL ADMINISTRÉES S'EN VONT A LA RUINE

UNE PETITE AVENTURE DE M. E. J. CHARTIER, DU TRUST WEBSTER. — DEUX ARTICLES DE JOURNAUX QUI SONT SINGULIÈREMENT RÉVÉLATEURS.

Il y a des gens qui s'imaginent qu'on peut remplacer une bonne administration municipale par une mauvaise, des administrateurs compétents par des représentants malhabiles, sans qu'il en coûte quoi que ce soit aux contribuables. C'est là une erreur bien grave qui a coûté des sommes folles aux contribuables d'un grand nombre de municipalités.

Lorsque, en 1930, l'administration du maire Bouchard a été défaite on l'a remplacée par celle du maire Pagé qui avait promis avec ses acolytes d'établir le régime de la pureté et de la protection des ouvriers locaux à l'Hôtel de Ville. M. Sylvestre qui se présente encore une fois dans le quartier No. Quatre était un membre de cette administration qui devait donner aux citoyens de Saint-Hyacinthe la mer et le monde sous le rapport du progrès et de la prospérité.

On avait promis tout spécialement de faire disparaître le patronage politique des affaires municipales. On sait que le patronage politique est une des pires causes de la ruine des finances municipales. Qu'est-il arrivé sous le régime des purs? Il est arrivé précisément le contraire de ce qu'on avait promis. Le patronage politique n'a jamais existé à l'Hôtel de Ville du temps de l'Administration Bouchard et c'est ce qui a fait que les finances municipales ont toujours été excellentes sous son régime. On a introduit du temps du maire Pagé le pire des patronages politiques et pour le faire régner à l'Hôtel de Ville, on a privé les ouvriers de la ville de Saint-Hyacinthe de travail pour le donner à des étrangers et ce dans le seul but de rendre service à des amis politiques conservateurs. Ce qu'il y a de curieux c'est que l'entrepreneur du temps était précisément monsieur E. J. Chartier qui pose sa candidature dans le quartier No. Deux contre le pro-maire Guillet.

M. Chartier est bien connu à Saint-Hyacinthe comme marchand de charbon et représentant des compagnies du trust du sénateur Webster. Il est fort peu connu comme entrepreneur de charroyage de gravois. Cependant M. Chartier s'est fait passer pour un entrepreneur de camionnage de terre et de gravois pour favoriser un camionneur bleu de la paroisse de Saint-Joseph à cette époque, un M. Napoléon Saint-Jean.

Remarquons que le maire du temps était le docteur Pagé, un autre chef conservateur, et que M. Victor Sylvestre, un ancien candidat conservateur, était échevin et que c'est monsieur Sylvestre qui a rendu possible l'obtention de ce contrat en initialant le contrat que refusait de donner sans ses initiales M. Bourbeau, un autre conservateur, parce que le conseil municipal n'avait pas régulièrement adopté une résolution pour donner ce contrat de charroyage.

Remarquons que le nom de M. Chartier n'a été mis que pour sauver les apparences mais que M. Chartier, le secrétaire de l'organisation conservatrice, était dans le temps de connivence avec M. Sylvestre et les bleus de l'Hôtel de Ville pour donner ce contrat à un camionneur résidant en dehors de la ville.

Nous attirons l'attention des ouvriers de Saint-Hyacinthe dont nos adversaires se proclament les meilleurs amis sur les diverses péripéties de cette sale affaire et pour leur illustration nous leur mettons sous les yeux deux articles qui étaient publiés dans LE CLAIRON de cette époque. Ces deux articles se dispensent de commentaires et nous laissons aux contribuables de la ville le soin de juger ceux qui ont privé dans le temps les travailleurs de la ville de l'ouvrage qui leur revenait pour le donner à des amis politiques de l'étranger.

### POURQUOI CES DEPENSES

ON ACHÈTE DES MATERIAUX DE REMPLISSAGE À SAINT-DOMINIQUE. — LES OUVRIERS SE PLAIGNENT. — QU'EN PENSENT LES CONTRIBUABLES.

Des ouvriers sont venus se plaindre à notre bureau de la manière dont sont faits les travaux de chômage au grand égout que l'on est à construire à travers les terrains des Soeurs de la Présentation et des Frères Maristes. Le plus grand su-

jet de ces plaintes c'est le fait que l'on fait venir de la paroisse de Saint-Dominique, à sept ou huit milles de la ville, de la terre de remplissage. Ce matériel de remplissage est constitué par ce qu'on appelle la terre de découvert des carrières de gravier et de sable; il est composé de mauvais sable et de terre jaune moins exposée à la gelée que l'argile et par conséquent plus maniables en hiver.

Ceux qui se plaignent admettent qu'on aurait pu se servir de ce matériel pour constituer le lit d'assises des conduites en béton mais ils prétendent avec raison, il nous semble, qu'on a tort de se servir de cette terre dispendieuse pour remplir partiellement le fossé dans lequel passe l'égout.

Les ouvriers disent qu'on dépense inutilement de l'argent en achetant pour ces fins ce matériel à 75 cents la tonne alors qu'on pourrait faire ce remplissage à bien meilleur compte en prenant la terre du creusage. On aurait dû, affirment-ils, mettre de la paille sur la terre de déblai, pour l'empêcher de geler et on pourrait maintenant s'en servir en payant tout le coût aux ouvriers de la ville et en épargnant des sommes considérables sur ce remplissage coûteux.

Si on a laissé geler le sol on pourrait attendre au printemps pour se servir de la terre qu'il y a à proximité de l'égout et payer l'argent voté pour remédier au chômage dans la ville de Saint-Hyacinthe aux ouvriers de Saint-Hyacinthe.

Le montant qui a été demandé par l'ingénieur pour accomplir ce travail nous a paru excessif mais ce n'est pas parce qu'on a voté un montant exorbitant qu'on doit jeter l'argent inutilement par les portes et les fenêtres. Il est vrai que les gouvernements contribuent pour cinquante pour cent dans le coût de ces travaux mais l'argent des gouvernements est notre argent une fois qu'il nous est attribué et on doit l'employer pour lui faire produire le plus possible. La ville contribue directement pour cinquante pour cent et les contribuables devront payer le capital et les intérêts de l'argent emprunté. Nous devons voir à économiser.

Il ne faut pas oublier que l'an dernier le conseil a dû augmenter la taxe spéciale de vingt-cinq pour cent. La commission scolaire du quartier cinq vient de porter sa taxe à soixante et quinze cents alors qu'il y a deux ans elle était de quarante cinq cents. La Commission Scolaire de la ville vient d'augmenter sa taxe de quinze pour cent et on ne sait pas encore ce que devra faire le conseil municipal pour 1932; le seul déficit qu'il a rencontré en 1931 et qui se montera peut-être à quinze ou vingt mille dollars prendra probablement une augmentation de dix cents sur la taxe foncière pour faire disparaître l'obligation qu'il a créée. Comme on le voit la situation est loin d'être rose et nous espérons que les échevins prendront des mesures pour que l'égout mentionné ne coûte pas quinze mille piastres de plus que son coût raisonnable comme cela est arrivé pour la terrasse du Précieux-Sang pour laquelle on avait voté une somme de vingt-cinq mille dollars et qui a coûté au delà de \$41,000.00.

Si l'on transporte à Saint-Hyacinthe les côteaux de Saint-Dominique pour remplir la coulée des Soeurs de la Présentation et celle des Frères Maristes il est certain que la même chose va se répéter.

(Le Clairon, 8 janvier 1932)

### LE REGNE DE LA PURETE A L'HOTEL DE VILLE

POURQUOI ON ACHÈTE DE LA TERRE À SAINT-DOMINIQUE AU LIEU DE LA PRENDRE À CÔTÉ DE L'ÉGOUT. — DES ENTREMETTEURS. — COMMENT ON S'Y PREND POUR ENLEVER DU TRAVAIL AUX GENS DE SAINT-HYACINTHE ET LE DONNER AUX ÉTRANGERS.

Nous avons aujourd'hui le règne des purs à l'Hôtel de ville. En 1930 Victor Sylvestre, le notaire Horace Saint-Germain et leurs acolytes demandaient au peuple de notre ville un mandat pour rétablir le règne de la pureté à l'Hôtel de ville, qui, d'après eux, avait cessé d'exister. Aucun contrat ne devait être accordé sans soumissions, aucun règlement ne devait passer sans être soumis au peuple, aucune somme d'argent ne devait être votée illégalement et le patronage aux parents et aux amis politiques devait disparaître totalement. Non seulement on devait rétablir le règne de la pureté mais, pour s'attirer la faveur des gogos qui sont toujours friands de scandales, on allait instituer des enquêtes contre celui-ci, celui-là, pour prouver la vérité des fausses insinuations qu'on faisait contre les membres de l'ancienne administration. On sait ce qu'il advint des promesses d'enquête; le maire Pagé les régla en disant:

**"Pourquoi instituer des enquêtes, pour prouver que l'ex-maire Bouchard est un honnête homme? Tout le monde le sait que c'est un honnête homme et je ne crains pas de dire que c'est le maire le plus honnête qui soit passé à l'Hôtel de ville".**

Et il ne fut plus jamais question d'enquête.

Le temps d'en instituer une contre le régime des purs est peut-être arrivé. Peut-être qu'en l'instituant on trouverait la raison pour laquelle on prive les ouvriers de Saint-Hyacinthe de travail en faisant venir de St-Dominique, situé à plusieurs milles de distance de notre ville, de la terre qu'on pourrait prendre à trois ou quatre pieds de l'égout que l'on est à remplir partiellement avec du déblai qu'on fait venir de la paroisse éloignée. En prenant cette terre à deux ou trois pieds de l'égout on aurait fait travailler des manoeuvres de la ville de Saint-Hyacinthe, il est vrai, mais il aurait été impossible de donner des contrats à des personnes interposées pour permettre à des étrangers de gagner les argents qui avaient été mis à la disposition des chômeurs de la ville de Saint-Hyacinthe. Et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui pendant que les travailleurs de la ville chôment on voit des gens de l'étranger char-

(Suite en page 4)

### VICTOR SYLVESTRE FAUX PATRIOTE

Il aimait mieux priver les chômeurs de travail plutôt que de voir les libéraux tirer quelque crédit des travaux.

Jusqu'où peut aller le fanatisme politique? Dans le cas de M. Victor Sylvestre, le fanatisme politique peut aller jusqu'au point de s'opposer à la construction d'une grande route dans notre comté plutôt que de voir le gouvernement libéral de la province avoir la direction des travaux. Ce grand "ami" des ouvriers était prêt à priver un grand nombre d'ouvriers de travail rémunérateur pour satisfaire ses rengaines de bleu. Ecoutez la petite histoire que nous allons vous conter et tirez ensuite votre conclusion sur le compte de M. Victor Sylvestre, cet homme qui eut tellement honte de son administration comme échevin de la ville de Saint-Hyacinthe qu'il n'osa pas, en 1932, faire face à ses électeurs en se présentant de nouveau. Il savait que l'administration Pagé qu'il quittait et à laquelle il avait pris tant de part avait été tellement pitoyable que le mieux pour lui était de se tenir coi et de rentrer en douce à son domicile. M. Sylvestre croit que les électeurs de St-Hyacinthe ont oublié ses frasques d'échevin et de boss bleu, mais les électeurs, surtout les ouvriers, n'ont pas oublié, comme il le verra lundi soir prochain.

Vous vous souvenez, électeurs, des travaux de chômage auxquels le gouvernement Bennett, vers 1931, offrait de contribuer. La construction d'une route entre Saint-Hyacinthe et Saint-Hilaire avait été décidée par le gouvernement de la province, grâce aux démarches de notre député, M. Damien Bouchard, et le gouvernement fédéral, suivant son plan de travaux de chômage, offrait de souscrire 40% du coût de cette route. Tout allait bien et un grand nombre de chômeurs trouvaient un travail rémunérateur lorsque M. Victor Sylvestre décida d'intervenir. Nous avons sous les yeux la correspondance qui fut échangée à cette occasion entre M. Sylvestre et les ministres d'Ottawa.

M. Sylvestre commença par faire adopter par son Club Conservateur de St-Hyacinthe une résolution demandant au gouvernement Bennett (nous citons textuellement):

**"De ne pas faire passer la distribution des fonds dits aide au chômeur, soit aide direct au chômeur, soit octroi pour des travaux, par le gouvernement Provincial, qui ne sait faire autre chose en pareil cas que du capital politique".**

Tout de même, quel dévouement pour les ouvriers que celui manifesté dans le Club Conservateur. On aimait mieux ne pas voir de travaux du tout plutôt que de voir le gouvernement libéral de la province en avoir le bénéfice!

M. Victor Sylvestre s'empressa de transmettre cette résolution à l'hon. G. D. Robertson, ministre du Travail à Ottawa. Il écrivit aussi personnellement à M. Robertson. Bien plus il écrivit à M. Arthur Sauvé, maître général des Postes, pour s'opposer à la construction de la route Saint-Hyacinthe-Saint-Hilaire, disant:

(Suite en page 4)

# Lettre du Maire Bouchard

(Suite de la page 1)

sauvé à nos citoyens de Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean, d'Iberville et de la région des Cantons de l'Est au delà de \$250,000 par année qui ont naturellement été perdus par la compagnie dans la réduction des taux qu'elle a été obligée de consentir pour faire face à la concurrence de notre usine municipale.

J'ai donc accepté la candidature et je demande à tous les contribuables de Saint-Hyacinthe, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, de la supporter pour déjouer les entreprises secrètes de notre monopole local d'électricité.

Ce qu'il y a de curieux dans la lutte que l'on entreprend contre le maire et l'administration municipale actuelle, c'est que l'on n'a rien à me reprocher, ni aux échevins qui m'ont supporté au conseil de ville. Les finances de la ville n'ont jamais été aussi prospères qu'elles le sont à l'heure actuelle. Jamais les taxes municipales n'ont été plus basses. Notre taxe foncière totale n'est, depuis deux ans, que de soixante-et-dix cents dans le cent dollars alors que le maire Pagé avait dû, la dernière année de son administration, les porter à \$1.35 dans le cent dollars. Ce taux qui était devenu nécessaire à cause des dépenses folles et du gaspillage de son régime était de tout près de cent pour cent plus élevé que la taxe totale foncière actuelle. Et quant à ce qui concerne Monsieur Victor Sylvestre, on devra se rappeler que ce monsieur était un des esprits dirigeants de l'administration de 1920 à 1922 qui avait augmenté les taxes foncières de quarante pour cent, augmentation qui fut la cause de sa défaite dans le quartier No. Quatre par la majorité écrasante de 89 voix. M. Sylvestre faisait d'ailleurs partie de l'administration Pagé quand les taxes furent augmentées de tout près de cent pour cent.

En 1932 ni Monsieur Pagé ni Monsieur Sylvestre ni aucun des membres de son administration ne se présentèrent devant l'électorat pour rendre compte de l'exécution de leur mandat à l'Hôtel de Ville et du désastre des finances municipales.

Mes concitoyens me demandèrent de redevenir maire pour réparer le mal que cette administration inhabile et fanatique avait fait à l'Hôtel de Ville.

J'acceptai la tâche et avec le concours de mes amis les nouveaux échevins et ceux qui m'étaient restés parmi les anciens, j'ai rétabli les finances et j'ai donné à la ville de Saint-Hyacinthe l'ère de prospérité relative dont nous jouissons à l'heure actuelle. J'ai remplacé des déficits énormes de l'administration Pagé, Sylvestre et consort par des surplus substantiels, tout en réduisant la taxe foncière et la taxe des locataires, les taux d'assurance et les taux de l'électricité. Personne n'osera nier ces résultats, car ils sont constatés par les comptes qui sont reçus par les contribuables de notre ville.

Malgré mes nombreuses occupations qui m'appellent assez fréquemment en ce moment en dehors de la ville de Saint-Hyacinthe au cours de la présente campagne, j'aurai occasion de donner aux contribuables des détails précis sur le bien que mon administration a fait à Saint-Hyacinthe depuis 1932 et qui m'a valu une réélection par acclamation en 1934.

La lutte que me font mes adversaires à l'heure actuelle, qui est pour eux une lutte perdue d'avance, m'est faite parce que l'on veut introduire la politique de parti à l'Hôtel de Ville. Si nous avons bien administré la ville et si les résultats de notre administration ont été aussi encourageants qu'ils le sont, c'est dû au fait que la ville n'a pas été administrée au point de vue de l'intérêt d'un parti ou d'une puissance financière quelconque mais tout simplement dans celui des contribuables sans distinction de leur couleur politique. La preuve de ceci on la trouvera dans le fait que nous n'avons remplacé aucun employé de l'Hôtel de Ville ayant des opinions politiques différentes de celle du maire ou de la majorité des échevins et chaque fois que nous avons fait des nominations nous ne nous sommes occupés que du mérite de chaque candidat à cette position.

On me fait de la lutte dans le moment pour tâcher de me diminuer dans l'estime de mes concitoyens et pour m'empêcher d'aller en dehors de la ville de Saint-Hyacinthe pendant la période de la lutte municipale. Dans les discours que je prononcerai et dans les articles que publiera LE CLAIRON je démontrerai

clairement que ce qui a été la ruine de l'ancienne administration Pagé a été le fait que la majorité du temps on a voulu administrer le conseil municipal dans l'intérêt des chefs conservateurs et que pour protéger des partisans bleus de l'étranger, on est allé jusqu'à donner des contrats publics par personnes interposées parce qu'on voulait cacher que ces contrats étaient donnés à des étrangers. En ce faisant on a privé les ouvriers de la ville de Saint-Hyacinthe de travail auquel ils avaient droit parce que ce travail se faisait dans notre ville avec les deniers de ses contribuables.

Notre ville, personne ne le niera, a aujourd'hui la réputation d'être la ville la mieux administrée du pays et le crédit de notre ville est aussi bon que celui de la ville la plus riche de la province. Nos propriétaires payent des taxes légères, ce qui les met en état de louer leurs logements à des prix de beaucoup inférieurs à ceux qui sont demandés dans les villes de l'importance de la nôtre. La taxe des locataires a été réduite petit à petit de cinq pour cent à deux pour cent, ce qui fait que la vie à Saint-Hyacinthe sous le rapport des charges publiques est moins élevée que n'importe où ailleurs. Pourquoi courir les risques de gâter cette belle situation comme elle a été gâtée en 1930-1931 et 1932 par l'administration Pagé dont l'échec a été si évident que ni M. Pagé, ni ses acolytes n'ont osé affronter l'électorat pour tenter de faire renouveler leur mandat?

Je demande donc à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre ville, à tous ceux à qui nous avons rendu service au conseil municipal en réduisant les taxes foncières, la taxe locative et les taux d'électricité, de s'unir pour nous aider à faire marcher la ville de Saint-Hyacinthe dans la voie de la prospérité. Ma position actuelle me permet d'être encore plus utile à ma ville que j'ai pu l'être par le passé et je suis disposé à faire tout ce qui est humainement possible pour être utile à mes concitoyens. Notre ville a besoin du concours du gouvernement pour rendre son accès plus facile aux touristes, pour payer le pont que nous sommes à construire et pour doter notre ville d'un autre pont capable de supporter le plus lourd trafic pour remplacer le vieux pont de la société. Ce dernier pont sera reconstruit aux frais du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral comme travail pour venir en aide aux chômeurs et ne coûtera absolument rien à la cité de Saint-Hyacinthe, ni aux municipalités qui font partie du Syndicat des ponts maskoutains.

Ce n'est pas au moment où je suis le plus en état de rendre service à mes concitoyens que l'on devrait laisser intervenir la basse politique de parti pour m'empêcher de continuer mon oeuvre à Saint-Hyacinthe. Je fais un appel tout particulier aux ouvriers de la ville de Saint-Hyacinthe et je les mets en garde contre la campagne sournoise et mensongère que font mes adversaires pour tâcher de m'enlever leur estime. Je démontrerai à mes amis les ouvriers au cours de la lutte que ceux qui travaillent contre leurs intérêts ce sont les adversaires du conseil municipal actuel qui sont les mêmes que ceux qui faisaient partie de l'administration Pagé à l'Hôtel de Ville et qui au lieu de donner de l'ouvrage aux ouvriers de notre ville faisaient faire ce travail au profit d'entrepreneurs amis de l'administration du temps et par des ouvriers étrangers à la ville.

J'ai accepté la lutte et nous la ferons vigoureuse. Je profite de cette lettre pour inviter mes adversaires à venir faire la contradiction à n'importe quelle assemblée publique municipale que nous tiendrons dans la ville de Saint-Hyacinthe. En 1930 nos adversaires ont réussi à nous faire perdre le pouvoir en colportant toutes espèces de mensonges et d'insinuations fausses dans les assemblées qu'ils ont tenues et auxquelles ils nous empêchaient d'aller faire la contradiction. Cette année on tentera de faire la même chose mais cette supercherie ne pourra avoir les mêmes résultats. On se rappellera que ces gens qui me menaçaient dans leurs assemblées privées de faire faire une enquête sur mon administration m'ont piteusement refusé cette enquête lorsque je suis moi-même allé la demander à l'Hôtel de Ville et je rappellerai en terminant l'appréciation que fit alors le maire Pagé de celui qui était venu lui demander de remplir la promesse qui lui avait valu son élection, promesse qui était de tenir une enquête à mon sujet:

(Suite en page 4)

## LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe  
"Le Clairon" est imprimé par l'imprimerie Yamaska au No. 173, rue Girouard, Tél.: 498

ABONNEMENTS  
A Saint-Hyacinthe (livré à domicile) et aux E.-Unis, par année \$1.50  
Ailleurs au Canada ..... 1.00

EN VENTE CHEZ  
M. Henri Barré, 231 rue Cascades,  
M. René Choquette, 106 Mondor,  
M. Armand Brousseau, 122 Cascades

## IL FAUT SE DEFIER DE CE MONDE-LA

(Suite de la page 1)

me aux autres ateliers.

Le rédacteur du "Courrier"! Il ne s'est jamais consolé de n'avoir pu obtenir le poste de bibliothécaire du Parlement, qu'il avait sollicité de M. Bouchard. Nous avons raconté les faits il y a quelques mois. Nous avons même publié une lettre du sénateur Tobin à M. Bouchard, dans laquelle le premier recommandait Bernard au second pour le poste de bibliothécaire. M. Bernard croyait avoir tout prévu pour se faire donner cette grasse prébende qui aurait été une sainte chose pour lui, mais qui serait un crime pour les autres. Il croyait avoir tout prévu sauf que M. Bouchard refuserait d'user de son influence pour le faire nommer bibliothécaire.

M. Bernard n'a rien pardonné parce qu'il n'a rien oublié. Il hait d'une haine de surnois. Comme disent nos gens, il fait ses coups en-dessous et c'est ce qui fait aussi qu'on s'étonne de la maîtrise avec laquelle il peut transformer une action bénigne en une chose monstrueuse. Nous voulons mettre les citoyens en garde contre les coups de Jarnac du "Courrier", de cette officine d'hypocrites, où l'on se dit qu'à force de mentir on finira par faire croire quelque chose. Défions-nous des textes tronqués et des chiffres arrangés. Le "Courrier", d'ici aux élections, n'hésitera pas à dire les plus atroces faussetés, à commettre les pires vilénies s'il croit que cela peut rapporter quelque chose à ses candidats. Les saints hommes du "Courrier" sont de saints hommes dont il faut se défier.

Tous les contribuables de la cité sont invités, et particulièrement ceux des QUARTIERS Nos 3 et 4 à une

# GRANDE ASSEMBLEE

qui sera tenue

Judi Soir, 9 Juillet

à 8.15 hres au

Kiosque du Parc Dessaulles

L'Hon. T. D. Bouchard, candidat à la mairie, MM. Victor Chabot et Georges Lebel, candidats à l'échevinage, MM. Gérard Delage avocat, Dr Yves Lafleur, et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

## LETTRE DU MAIRE BOUCHARD

(Suite de la page 3)

“Pourquoi, disait-il, instituer des enquêtes, pour prouver que l'ex-maire Bouchard est un honnête homme. Tout le monde le sait que c'est un honnête homme et je ne crains pas de dire que c'est le maire le plus honnête qui soit passé à l'Hôtel de Ville.”

Je ne puis pas promettre d'enquête contre nos adversaires, mais ce dont je puis assurer les électeurs de la ville de Saint-Hyacinthe, c'est que nous ferons le procès de l'administration Pagé que le maire et ses acolytes ont évité en 1932 en se dérochant comme le font toujours ceux qui se sentent coupables. Ce procès sera fait et je suis convaincu qu'il n'y aura pour voter contre le maire et ses partisans que les contribuables imbus de fanatisme politique qui mettent l'intérêt de leur parti avant celui de leur ville et même avant leur intérêt propre.

J'invite tous les contribuables à assister aux assemblées que nous tiendrons dans la ville et à lire les articles et les documents que nous publierons pour démasquer le jeu de nos adversaires.

Je demande à tous mes amis et à tous les partisans du progrès de la ville de Saint-Hyacinthe de m'aider non seulement de leur vote mais de leur travail, pour que la victoire de lundi prochain soit la plus belle que nous ayons remportée jusqu'ici aux élections municipales. Et cette brillante victoire ce ne sera que justice rendue au maire et aux échevins qui se sont dépensés depuis quatre ans à l'Hôtel de Ville au service de leurs concitoyens et qui nous ont donné une administration non seulement honnête mais des plus progressives.

T.-D. BOUCHARD.

Saint-Hyacinthe, 7 juillet 1936.

## 1930 - 1936

### Deux dates importantes dans notre histoire municipale.

Monsieur Pagé revient cette année demander aux électeurs de l'élire maire de Saint-Hyacinthe. Monsieur Pagé est un pince sans rire. En 1930, il a réussi à se faire gouverner avec une majorité de 30 voix. Les électeurs ne le connaissaient pas comme homme public et encore moins comme maire de la ville. Il est vrai qu'il ne leur avait pas fait grand promesse. Il aurait des présidents de comités qui verraient aux affaires publiques et lui ne ferait que signer. Il voyait déjà les choses à l'envers. D'après lui ce sont les pieds qui devaient guider la tête et non pas la tête diriger les pieds. Il a tenu cette promesse. Aussi quel désastre. Deux ans après il laissait pitoyablement l'Hôtel de Ville sans oser demander de nouveau la confiance des électeurs. Il laissait des dettes: \$70,000 à la Banque Canadienne Nationale. Cette dette était le résultat malheureux de son incompétence complète. Malheureusement il a fallu payer avec une augmentation de taxes que M. Pagé a fait hausser à \$1.35 le cent dollars d'évaluation.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le régime Pagé ait fait faillite. La cité ne peut s'administrer qu'avec le produit des impôts et quand les taxes sont hautes les contribuables ne peuvent les payer que très difficilement. Aussi monsieur Pagé a-t-il laissé avec son déficit de \$70,000 des arrérages des taxes d'environ \$85,000. Quand les taxes ne sont pas payées, la ville manque d'argent et pour faire des travaux il ne reste plus qu'à emprunter à la banque. Ça été la façon d'administrer de monsieur Pagé.

L'administration Bouchard a changé du tout au tout cette

méthode néfaste. Deux mois après sa rentrée à l'hôtel de ville, la banque avait été remboursée entièrement et jamais depuis la ville n'a été obligée d'emprunter par billet à la banque. Et pourquoi. Parce que l'administration Bouchard a réduit les taxes de près de cent pour cent. En les réduisant ainsi elle en a rendu le paiement plus facile. Quand les taxes sont payées facilement et régulièrement la ville peut être administrée avec sagesse et économie et au lieu d'emprunter par billet à la banque et payer un intérêt de six pour cent sur ces billets comme le faisait M. Pagé, l'administration Bouchard pour faire ses grands travaux permanents a emprunté les fonds nécessaires après avoir fait voter par les propriétaires des règlements spéciaux. C'est aussi avec ce système que l'administration Bouchard a dépensé pour donner du travail aux ouvriers de Saint-Hyacinthe une somme de \$250,000 depuis les quatre dernières années. M. Pagé lui, aurait donné cette somme en secours directs. Il n'en serait rien resté à la ville. L'administration Bouchard, elle, a préféré faire faire des travaux qui ont augmenté d'autant l'actif de la municipalité tout en protégeant le crédit de la ville et en sauvegardant la dignité du travailleur.

Les deux régimes peuvent-ils être comparés raisonnablement? Evidemment non. Le sentiment qui paraît animer tous les électeurs à l'heure actuelle c'est que le maire Pagé n'a pas les capacités voulues pour gérer une ville de l'importance de la nôtre. Les payeurs de taxes le savent pour ce qu'il leur en a coûté. Ils éviteront l'erreur de 1930 et voteront, lundi prochain, le 13 juillet, pour le maire Bouchard et ses candidats.

**GRANDE ASSEMBLÉE**  
**Jeudi Soir au Kiosque**

## VICTOR SYLVESTRE FAUX PATRIOTE

(Suite de la page 2)

“En vue de ces diverses considérations, je vous demande au nom de tous mes amis de Saint-Hyacinthe, tant du comité que de la ville, de ne pas accorder un seul centin pour cette sorte d'ouvrage”.

Enfin, M. Sylvestre, en date du 9 novembre 1931, écrivait à l'hon. G. D. Robertson, ministre fédéral du Travail, une lettre qui est bien le bouquet de toute cette correspondance de boss bleu et que nous nous ferions un crime de ne pas reproduire. M. Sylvestre écrivait ce qui suit au ministre du Travail:

“L'honorable monsieur Sauvé a dû vous faire part d'une communication que je lui adressais il y a quelques jours, au sujet d'une route entre St-Hyacinthe et St-Hilaire et pour laquelle le département de la Voirie Provinciale demanderait l'assistance de votre département, afin d'en terminer la construction.

“Cette route a été commencée en pleine période électorale, municipale et provinciale, au cours de l'été dernier, et il n'avait jamais été question jusqu'à ces derniers temps, que le fédéral serait appelé à y contribuer pour 40%. Elle paraissait être du domaine provincial seulement, et nos adversaires s'en servaient pour des fins de cabale politique et certainement à notre désavantage.

“Si vous voulez bien m'en croire, nous allons laisser cette entreprise dans le domaine où elle a été placée tout d'abord, et S'IL Y A D'AUTRES DEMANDES FAITES DE LA PART DU PROVINCIAL POUR VENIR EN AIDE DANS QUELQUE CONSTRUCTION DE CHEMINS QUE CE SOIT, AVANT D'Y DONNER VOTRE ASSENTIMENT, JE VOUS PRIERAIS BIEN DE M'EN FAIRE PART. (C'est nous qui soulignons).

Non, mais est-ce assez précieux cette lettre de M. Victor Sylvestre à un ministre du gouvernement Bennett? Que dit-elle en somme? Elle dit simplement ceci: J'aime mieux qu'il n'y ait pas de travaux du tout pour secourir les chômeurs si les libéraux doivent en tirer quelque crédit.

Espérons que les électeurs du Quartier Quatre se souviendront de cela lundi prochain. Il y a peut-être une autre raison qui explique l'attitude de notre boss bleu. M. Sylvestre est un marchand de gros. La construction de la route Saint-Hyacinthe-Saint-Hilaire aurait facilité pour les camions des maisons de gros de Montréal la livraison à Saint-Hyacinthe. Doit-on en conclure que M. Sylvestre, en s'opposant à la construction de la nouvelle route, a pensé plus à ses propres intérêts qu'à ceux des chômeurs?

M. Victor Sylvestre, président de la Société Saint-Jean-Baptiste se déclare un fort partisan de l'Achat chez Nous. Il est certainement partisan de l'Achat chez Nous quand il s'agit de son magasin de gros. Mais nous allons voir jusqu'à quel point il favorise l'Achat chez Nous. C'est sans doute en vertu de l'Achat chez Nous que la Société St-Jean-Baptiste dont il est le président, faisait récemment imprimer à Montréal les programmes de la célébration du 24 juin. Quel gros farceur, tout de même!

## POURQUOI LES VILLES MAL ADMINISTREES S'EN VONT A LA RUINE

(Suite de la page 2)

royer, à soixante quinze cents la tonne, de la terre que nos ouvriers auraient été heureux de prendre à quelques pieds de l'égoût pour le recouvrir en sauvant à la ville de Saint-Hyacinthe de cinquante à soixante cents la tonne.

Et on ne peut donner aucune raison plausible pour expliquer pourquoi on fait venir cette terre de découvert de Saint-Dominique. Il paraît même que le conseil municipal n'a jamais ordonné ces achats par résolutions. Qu'est-ce que le méticuleux notaire Saint-Germain fait donc de la légalité, lui qui criait comme une hyène contre ce qu'il prétendait n'être que de simples irrégularités de l'ancien régime?

Nous sommes aujourd'hui en mesure de jeter un peu de lumière sur cette affaire scandaleuse et ceux qui voient clair comprendront la raison pour laquelle on fait travailler les étrangers de la ville et même du comté au grand égoût que l'on est à construire et où l'on est à jeter les excès des propriétaires et des locataires avec autant de désinvolture qu'au quai des Socurs du Précieux-Sang où l'on a dépensé dix-sept mille piastres de plus que les estimés, et trente mille dollars de plus que ne le comportait le premier projet de l'ancienne administration.

Nous apprenons de source autorisée qu'un contrat pour le charroyage de deux cents tonnes de terre de Saint-Dominique a été donné, sans autorisation du conseil municipal, à M. Ernest Chartier, marchand de charbon, que personne ne connaît comme un charroyeur de gravier. Le charroyage supposé être fait par M. Chartier est fait en réalité par monsieur Napoléon Saint-Jean, du village Saint-Joseph.

Pourquoi a-t-on donné le contrat à Monsieur Chartier et non pas à M. Saint-Jean?

Nous avons entendu dire que c'était le fameux monsieur Sylvestre, le grand promoteur de l'Achat de Chez-nous et de l'encouragement des ouvriers de la ville, qui avait insisté pour faire travailler les étrangers qui lui avaient été sympathiques. Ceux qui sont à la tête des travaux pour ne pas aller à l'encontre des instructions du conseil municipal ont d'abord refusé de se rendre à la demande de M. Sylvestre. Mais monsieur Sylvestre a imaginé un truc cousu de fil blanc pour favoriser ses amis d'en dehors. Il a fait donner le contrat à monsieur Ernest Chartier, secrétaire de l'organisation conservatrice de la ville, non pas par le conseil municipal mais par le surintendant des travaux. Le surintendant, pour se protéger, a refusé de signer la commande à moins que monsieur Sylvestre ne l'autorise lui-même par écrit. Et c'est ce qu'a fait monsieur Sylvestre.

Monsieur le notaire St-Germain, l'aviseur légal du Conseil Municipal, le président des finances, voudrait-il nous dire en vertu de quelle disposition des règlements de la ville M. Victor Sylvestre a le droit de donner des ordres lui-même sans être autorisé par une résolution du Conseil. M. Sylvestre n'est pas même président du département chargé de la construction de l'égoût, travail qui devait relever du département de l'hygiène parce que cet égoût est un collecteur qui ne longe aucune rue de la ville. M. Sylvestre est tout simplement président des marchés. Il est vrai que c'est un petit marché qu'il a fait avec M. Ernest Chartier, marchand de charbon, mais les marchés dont il est le président ne sont pas de la nature de celui en vertu duquel M. Sylvestre a enlevé du travail aux chômeurs de la ville pour le donner aux étrangers de la cité.

Le résultat de tout ceci c'est que monsieur Saint-Jean, auquel nous n'avons aucun reproche à faire puisque dans toute cette chose il ne fait que gagner sa vie, charroie au grand égoût de la terre que la ville paiera soixante et quinze cents la tonne à monsieur Chartier et que les travailleurs de Saint-Hyacinthe auraient pu jeter dans l'égoût pour cinquante cents de moins la tonne.

Voilà comment monsieur Sylvestre et ses acolytes du conseil municipal encouragent les gens de Saint-Hyacinthe qui paient des taxes au trésor municipal. Il n'est pas étonnant que tous les contrats du gouvernement fédéral aillent à des étrangers. Nous en avons donné récemment un exemple et dans un prochain article nous en mentionnerons d'autres. Il est temps que les conservateurs de Saint-Hyacinthe donnent un coup de balai dans leur comité local s'ils ne veulent pas être discrédités à tout jamais dans notre région.

Les gens de Saint-Hyacinthe qui ne pouvaient pas comprendre pourquoi on achetait de la terre à l'étranger qu'on pouvait prendre sur les lieux à deux cent pour cent moins de frais commenceront à réaliser les raisons pour lesquelles nos purs de l'Hôtel de ville font venir de Saint-Dominique du déblai à soixante quinze cents la tonne qu'on pouvait prendre sans frais à côté de l'égoût.

Et c'est ce qui fait que nos chômeurs de la ville souffrent du manque d'ouvrage. Si on leur avait fait gagner tout l'argent qui leur était destiné ils auraient travaillé plusieurs journées de plus; leurs familles auraient eu moins à souffrir de la dureté des temps et les commerçants et marchands auraient vu leurs comptes un peu mieux acquittés qu'ils ne l'ont été.

Quant aux payeurs de taxes c'est eux qui écoperont le plus car tout l'argent qu'on gaspille ils le perdent puisque le gouvernement donne un montant fixe d'octrois. Les esprits dirigeants du conseil actuel paraissent se soucier des payeurs de taxes comme de l'an quarante. Il est vrai qu'ils savent que leur sort est réglé; c'est pourquoi ils laissent leur barque aller à la dérive en attendant qu'elle fasse le plongeon fatal aux élections de juillet prochain.  
(Le Clairon, 5 février 1932)

Il n'est pas étonnant qu'avec une administration aussi stupide et aussi imbue de partisanerie politique que les taxes soient augmentées de cent pour cent sous l'administration du maire Pagé.